



Entretien téléphonique avec la Secrétaire Générale de l'Union Locale CGT d'Arles dans le contexte de la crise sanitaire et du confinement

Véronique Neff :

En préambule il est important de préciser que le vécu de la situation totalement inédite que nous vivons, est totalement différent selon que nous sommes au chômage partiel ou total, en télétravail, en arrêt de travail, en maladie, en autorisation spéciale d'absence, au travail, privé d'emploi et pour les retraités en confinement.

Comment vous êtes-vous organisés ?

Véronique Neff :

La Direction de l'Union Locale s'est organisée dès le 1^{er} jour du confinement :

-En mettant en place, une répartition des syndicats de notre zone géographique avec des contacts réguliers pour connaître très concrètement la situation dans les entreprises, échanger les informations et prendre les dispositions si nécessaire telles que les droits d'alertes, les contacts avec l'Inspection du Travail, la tenue de CSE extraordinaires ou/et CHSCT....

Comme dans tout le pays, les salariés des entreprises de notre zone subissent de plein fouet la mise en place à marche forcée des ordonnances Macron, qui vont s'appliquer jusqu'au 31 décembre 2020.

Les salariés sont quelquefois démunis en fonction des situations, pour se mettre en protection physique, éviter les abus qui peuvent découler de ces ordonnances (congrés imposés, licenciement abusif, intimidation, travail forcé pendant le chômage partiel...)

Le site internet de l'U.L reprend tous les documents de références de la CGT.

-En informant les salariés inorganisés « comment nous contacter » avec une affiche sur la porte de nos locaux.

Quels sont les situations rencontrées sur la zone géographique d'Arles à Saint Martin de Crau ?

Véronique Neff :

Dans toutes les entreprises du privé et du public, toutes et tous les salariés qui continuent à travailler vivent des moments très difficiles dans leur vie au travail et lorsqu'ils rentrent dans leur famille. Nous nous battons quotidiennement pour que leur intégrité « sanitaire » soit respectée.

Celles et ceux qui sont en télétravail, en chômage total ou partiel sont aussi en grande difficulté : non-paiement des salaires à 100%, perte des primes, des congés imposés par les ordonnances du Gouvernement ! La peur du licenciement. Il est certain que là où la CGT est implantée la défense collective permet de mieux résister aux injonctions contenues dans les Ordonnances qui mettent en danger le droit du travail, les libertés individuelles et constituent un recul social terrible.

Et puis à Arles, à la différence de Marseille, le conseil des Prud'hommes est complètement fermé y compris pour ce qui relève des référés (les procédures d'urgence).

Vous êtes donc toujours sur le « terrain » avec les exigences revendicatives ?

Véronique Neff :

La CGT à Arles, comme ailleurs :

- exige toutes les dispositions sanitaires de protections pour chaque salarié en activité, interpelle quasi quotidiennement les services de la Direccte pour les mises en danger grave et imminent,*
- réclame dans toutes les entreprises le paiement à 100% des salaires pour celles et ceux qui sont en chômage partiel ou total,*

Et avec notre Union Départementale nous exigeons :

L'arrêt immédiat de toutes les activités non essentielles à la lutte contre le virus et à l'approvisionnement de produits de première nécessité durant cette période de crise sanitaire, mesure indispensable pour ralentir la propagation du virus et protéger les salariés.

La pratique systématique de dépistage de tous ces travailleurs pour enrayer la pandémie

L'attribution de l'ensemble du matériel de protection : gants, blouses, masques... (à réquisitionner dans les secteurs d'activités non essentiels).

La mise en place d'un plan de santé publique à la hauteur de la situation. Cela nécessite que le secteur de la santé privé et le secteur libéral soient réquisitionnés et intégrés dans le plan blanc afin d'accroître les conditions d'accueil et de soins de la population, de soulager les personnels de l'hôpital public et de mettre en place des mesures de prévention en pratiquant de façon systématique un dépistage de toute la population.

Nous faisons nôtre la déclaration de la Confédération qui a refusé l'idée d'unité Nationale face à un gouvernement qui refuse d'entendre depuis plus de 10 jours, les demandes qui lui sont formulées en matière économique et sociale. Les polémiques organisées contre des syndicats, ou des salariés qui refusent de travailler sans protection, sont scandaleuses.

A Arles comme dans tout le pays, les 1^{er} et 1^{ères} responsables des Syndicats CGT sont tous les jours en contact avec les problèmes quotidiens que rencontrent les salariés, les agents dans leur vie quotidienne.

Ils font vivre dans des conditions « inédites » les exigences de notre syndicalisme de lutte.

Nous essayons toutes et tous de ne laisser aucun salarié, retraités et privés d'emplois sans réponse aux questions vitales qui sont posées au quotidien.

« Non, les travailleurs ne paieront pas la crise »

« Nous ne lâchons rien !!! »